

Au fil de cette randonnée, les marcheurs auront l'occasion de découvrir un riche patrimoine, témoin de l'histoire et des traditions locales. Tout au long du parcours, plusieurs croix et calvaires se dévoileront, offrant de belles haltes contemplatives et un regard sur la dimension spirituelle et culturelle du territoire. Le chemin conduit également devant la Maison du Potier, véritable lieu de mémoire et de transmission. Cette étape permet d'apprécier l'art ancestral du travail de l'argile et de plonger dans l'univers créatif des potiers qui font la renommée du Fuilet. Pour une pause nature bien méritée, le parcours mène jusqu'à l'Étang de la Barbotine. Cet écrin de verdure est l'endroit idéal pour partager un pique-nique en famille ou simplement se détendre au bord de l'eau.



Trace n° 84563844

 Durée	2h 40	 Difficulté	Facile
 Distance	9,17 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	20 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	20 m	 Commune	Le Fuilet (49270)
 Point haut	106 m		
 Point bas	89 m		



Description

Stationner sur le parking de la mairie déléguée du Fuilet, puis suivre le **balisage jaune**.

(D/A) Emprunter la Rue de la Mairie en tournant à gauche devant la boulangerie la Mie du Potier et aller jusqu'au rond point. Prendre la deuxième sortie au rond-point, puis continuer tout droit jusqu'au chemin enherbé. Filer dans l'entrée du bois.

(1) Faire successivement un gauche-droite-gauche entre bois, haies bocagères et champs, puis retrouver la route goudronnée, Rue du Bois Chéri.

(2) Tourner à droite, puis longer la route goudronnée jusqu'au panneau Stop.

(3) Emprunter la voie de gauche, puis bifurquer sur la deuxième à droite, Route de Saint-Christophe, en longeant les habitations. Continuer jusqu'à l'Étang de la Barbotine, situé à gauche de la route.

(4) Longer l'étang à main droite jusqu'à atteindre l'autre rive, puis s'en éloigner en prenant sur la gauche. Au croisement, partir à droite et filer ensuite tout droit jusqu'à rejoindre les habitations. Aller jusqu'au croisement.

(5) Tourner à gauche, ignorer la première à gauche puis emprunter la Rue des Recoins à gauche devant la Maison du Potier. Longer la rue jusqu'à l'intersection suivante avec le Chemin des Orchidées.

(6) Tourner à droite, puis encore à droite au croisement. Ignorer à droite la Rue du Quartier ainsi que la Rue de l'Étang. Filer jusque la Rue des Ajoncs.

(7) Prendre sur la droite afin de rejoindre la Chapelle des Recoins, à main droite. Poursuivre dans la même direction en gardant la Rue des Petits Prés, puis s'en aller à droite, direction les sous-bois, pour arriver à la D143.

(8) Virer à gauche à l'intersection sur la route goudronnée. Poursuivre devant le Taillis, puis aller à droite dans le chemin. Au bois, suivre le sentier en face, jusqu'à l'intersection suivante.

(9) Bifurquer à droite sur le chemin, puis longer les haies bocagères. Atteindre le croisement situé juste après deux étangs à main gauche.

(10) Continuer en face, passer devant un autre étang à main droite et aller jusqu'à RD17. Traverser avec la même prudence, suivre le sentier à droite sur 150 m environ puis virer à droite sur la route goudronnée et aller jusqu'aux habitations.

(12) Bifurquer à gauche, passer devant l'exploitation, puis poursuivre à travers le bocage. À l'intersection suivante, tourner à droite, se rapprocher de la voie goudronnée nommée Rue du Paradis, que l'on atteint en prenant à gauche.

(13) Emprunter cette rue par la droite, puis tourner à droite sur la Rue des

Points de passages

-  **D/A Parking mairie déléguée du Fuilet**
| N 47.280877° / O 1.119865° - alt. 94 m - km 0
-  **1 Bois**
| N 47.27944° / O 1.124441° - alt. 94 m - km 0.45
-  **2 Route goudronnée du Bois Chéri**
| N 47.276883° / O 1.121632° - alt. 98 m - km 0.95
-  **3 Panneau Stop**
| N 47.273632° / O 1.128421° - alt. 103 m - km 1.59
-  **4 Étang de la Barbotine**
| N 47.269889° / O 1.134978° - alt. 99 m - km 2.27
-  **5 Croisement, à gauche**
| N 47.263955° / O 1.136849° - alt. 98 m - km 3.17
-  **6 Chemin des Orchidées**
| N 47.263732° / O 1.134259° - alt. 101 m - km 3.38
-  **7 Rue des Ajoncs**
| N 47.2626° / O 1.138081° - alt. 99 m - km 3.81
-  **8 D143**
| N 47.267266° / O 1.139295° - alt. 102 m - km 4.47
-  **9 Intersection haies bocagères**
| N 47.271112° / O 1.147837° - alt. 106 m - km 5.36
-  **10 Étangs, croisement**
| N 47.276507° / O 1.14311° - alt. 102 m - km 6.07
-  **11 D17**
| N 47.282335° / O 1.140004° - alt. 89 m - km 6.81
-  **12 Habitations**
| N 47.285004° / O 1.133366° - alt. 102 m - km 7.7
-  **13 Route goudronnée, Rue du Paradis**
| N 47.28544° / O 1.126063° - alt. 96 m - km 8.38

Sports et rejoindre le rond-point. Se diriger à gauche en repassant devant la boulangerie pour arriver sur le parking de la mairie déléguée du Fuilet (D/A).



D/A Parking mairie déléguée du Fuilet

N 47.280792° / O 1.119905° - alt. 94 m - km 9.17

Informations pratiques

À voir

(4) Le **plan d'eau de la Barbotine** est un lieu incontournable pour profiter d'un moment de détente et de loisirs. Ici, chacun trouve son bonheur : balade autour du plan d'eau, pique-nique à l'ombre des arbres, aire de jeux pour les plus jeunes ou encore pause conviviale entre amis.

(5) La **Maison du Potier** : au cœur du village du Fuilet, réputé pour ses terres argileuses, la Maison du Potier vous invite à plonger dans l'univers fascinant de la poterie. Entre tradition et modernité, ce site vivant raconte l'histoire d'un savoir-faire transmis de génération en génération.

La Chapelle des Recoins : édifiée en 1947 par les habitants du Fuilet, cette charmante chapelle en briques se dresse fièrement au cœur du village des potiers. Située à deux pas de la Maison du Potier et idéalement nichée entre Angers, Nantes et Cholet, elle incarne à la fois la ferveur d'une époque et le savoir-faire d'un territoire riche en traditions.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-pot-au-fuilet/>

En savoir plus : Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tél : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.